

ENFANCE ET SEXUALITÉ

par Christian Mormont,
chargé de cours à la faculté de
Psychologie et des Sciences de l'éducation
(psychologie clinique)

Il y a un siècle, Freud fit scandale en affirmant l'existence de la sexualité infantile. Les réactions actuelles à propos de la pédophilie laissent craindre qu'en dépit du progrès des connaissances, de l'évolution des idées et du temps écoulé, les mentalités n'aient guère changé : l'angélisme de l'enfant et la diabolisation de la sexualité demeurent bien établis.

Or, tout observateur scientifique ou parent attentif, sait quelle place énorme la sexualité prend dans les comportements, les jeux, les paroles, les plaisirs et les craintes des enfants. Dès premiers actes masturbatoires du nourrisson aux conduites érotiques de l'adolescent, il n'est de stade qui n'ait son lot de sexe. Ainsi, très tôt, l'enfant tire des sensations de ses organes génitaux, découvre les différences anatomiques entre les garçons et les filles, s'interroge sur les relations entre son père et sa mère, s'abîme dans les mystères de la procréation, de la gestation et de l'accouchement. Il élabore des théories suscrites de rendre compte de ces phénomènes qui suscitent sa curiosité et sa perplexité. Il se livre à des explorations corporelles sur ses camarades, s'adonne à la scrotologie, manipule avec émotion le langage grossier des plus grands, imagine se marier avec un ou une condisciple du farfadet d'enfant, puis de l'école primaire. L'âge venant, des idées un peu plus réalistes recouvrent – plus qu'elles ne les remplacent ou ne les effacent – les croyances primitives. Et, souvent, la sexualité peut s'organiser progressivement d'une manière qui la rapproche de ce que nous considérons être la sexualité adulte.

LE DÉSIR ET LA LOI

Dans tout ce développement, la relation aux images parentales est évidemment essentielle. Il ne fait pas de doute que le puissant attachement de l'enfant à ses parents a une dimension sexuelle très concrète : la curiosité à l'égard des organes génitaux des parents, le désir de les toucher (qui apparaît d'abord chez certains grands enfants vis-à-vis de psychopathes investis d'une fonction parentale), l'enlèvement de la fonction parentale, les déclarations d'amour et les projets de mariage avec un des parents constituent les ingrédients de la fameuse situation œdipienne.

Il est de coutume de dire que l'enfant se livre alors à l'inceste et paralytique prohibition de l'inceste. Il faut avant bien voir, toutefois, que cette prohibition n'est pas une interdiction qui s'applique à l'enfant et à ses parents, mais est l'application que l'enfant imagine pour rendre compte de l'insupportable décevance de ses parents à son désir. Quant aux parents, ils n'ont évidemment pas besoin d'interdit pour ne pas prendre comme partenaire sexuel un congénère consanguin et incestueux qui ne présente aucun caractère sexuel appréciable. Il est par contre vraisemblable, si la phylogénèse parle en nous, que le petit présente des stimuli sexuels susceptibles de déclencher des conduites sociales à connotations sexuelles et qui, chez les singes au moins, contribuent à la maturation du jeune le rendant capable, une fois adulte, de se comporter comme un partenaire sexuel adapté. Dans cette hypothèse, peut-être certains comportements aujourd'hui réprimés, ne sont-ils pas contre-nature mais bien contre-culture.

Avant remonter au lien sexuel incestueux à cause d'une loi imaginaire, l'enfant devient à la fois contraint de se détacher

de ses parents et libre de le faire. La vie continue. L'enfant peut grandir. Il découvre des objets sexuels permis, des jeux possibles, des rôles, une identité. Rien, toutefois, ne permet d'affirmer qu'il existe un aboutissement prédéterminé, "normal", au développement psycho-sexuel. La notion de normalité en cette matière est contestée et si l'idée d'une norme fonctionnelle semble avoir un certain intérêt théorique, elle n'a aucune valeur prescriptive. Disons simplement que l'on espère que la sexualité sera source de jouissance plus que de souffrance, qu'elle enrichira la relation à l'autre, qu'elle participera plus à l'épanouissement de l'individu qu'à son oppression. Cette vision idéaliste s'appuie sur une certaine morale aux connotations à la fois sociales, individualistes et ontologiques, qui impose son empreinte à l'instinct et à la pulsion. Il s'ensuit notamment que les conditions de la jouissance ne dépendent pas de leur seule efflorescence érotique, mais aussi de leur acceptabilité socio-morale. Ainsi, sous la pression conjuguée de la loi et de la réalité, l'enfant, pervers polymorphe, va devoir abandonner les chemins les plus brefs et les plus interchangeables de la jouissance pour en choisir de plus "convenables".

Il est difficile de cerner les facteurs qui influencent – et de quelle manière – ce processus. Sans doute, peut-on imaginer qu'une écoute tolérante de la part de parents qui donnent des limites au désir, sans opprimer, et des modèles d'identification, de relations, sans étouffer, offre des chances de maturation à l'enfant. À l'inverse, on pense que des problèmes peuvent surgir si les parents restés immatures saisissent l'occasion de vivre avec l'enfant le désir de celui-ci, désir qui fut jadis le leur. Ou si une jouissance ou une angosse excessives fournissent à l'enfant la tentation de s'arrêter à cette étape de sa croissance. Et c'est ici évidemment que l'on peut situer l'impact de l'abus sexuel.

LE PURITANISME EST AUSSI UN DANGER

Il faut toutefois bien se rendre compte que les effets d'une expérience sexuelle dépendent très largement de l'interprétation qui en est faite. Dans notre culture, l'exemple de la masturbation est remarquable à cet égard. Jusqu'il y a peu, la masturbation a été considérée par les médecins et les éducateurs comme une cause de troubles aussi terribles que l'idiotie, la mélancolie, le rachitisme... elle pouvait entraîner, outre la damnation éternelle, des atteintes de la moelle épinière et une perte de substance cérébrale. Inutile de préciser qu'elle était la mère de tous les vices. La fausseté objective de ces pronostics n'a eu aucun effet sur le discours "scientifico-moral". Par contre, combien d'adolescents, harcelés par des puritains obsédés, n'ont-ils pas vécu la honte, les affres de la culpabilité, la délestation masochiste, et n'ont-ils pas développé, à cause de cela, une psychopathologie plus ou moins grave ? De nos jours, renversement de tendance : la masturbation est une activité saine grâce à laquelle le jeune découvre la

fonction érotique. Ne pas s'être masturbé est suspect et la masturbation est même prescrite à des fins thérapeutiques. Pour certaines féministes, elle est une voie d'accès à l'autonomie. Il est clair que dans ces conditions, les conséquences du comportement masturbatoire ne seront pas celles que l'on a évoquées dans le contexte de la répression.

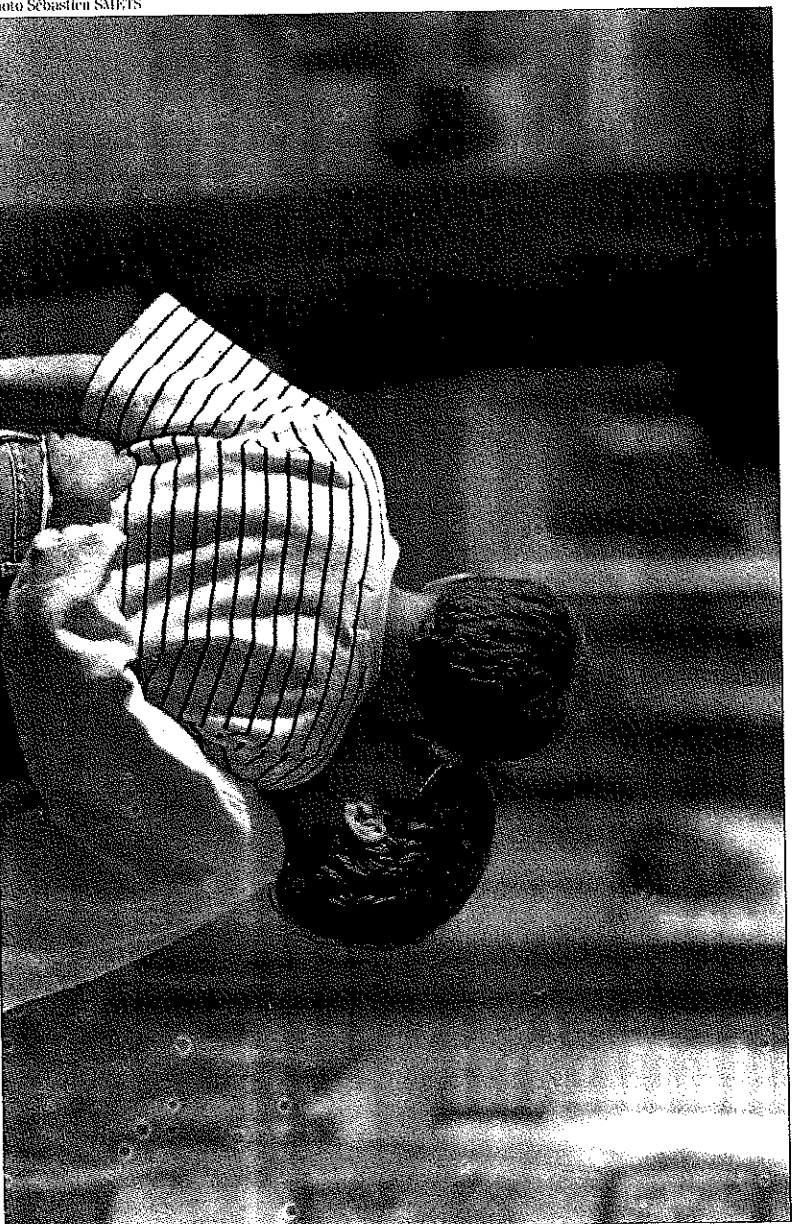
Ce point est extrêmement important dans les circonstances actuelles où le fantasme du traumatisme sexuel est omniprésent et médiatisé. L'enfant (et l'adulte) risque d'autant plus d'être plus souvent et plus gravement traumatisé par une expérience sexuelle que la réaction des parents, de la justice, des psychologues sera angoissée, dramatique et pessimiste à l'égard de la sexualité. D'abord, ce qui est légalement interdit n'est pas toujours psychologiquement nuisible et toute victime, au sens juridique, n'est pas une victime traumatisée, l'inverse étant d'ailleurs vrai. Dans le même ordre d'idée, toute transgression des interdits parentaux n'est pas automatiquement nocive et il est sûr que dans la vie de la plupart d'entre nous, des actes illicites ont joué un rôle parfois plus structurant que ne l'ont fait des actes d'obéissance. Des recherches empiriques montrent, par ailleurs, que les abus commis sur des enfants très jeunes ne laissent pas nécessairement de nombreuses séquelles, qu'une proportion non négligeable de victimes ne présentent pas de troubles particuliers, que ceux-ci sont souvent plus marqués dans les cas où il y a eu dévoilement et procédure judiciaire que dans les cas où il n'y a pas eu dévoilement. Ces faits ne doivent évidemment pas être interprétés comme un encouragement à la pédophilie, ni comme une minimisation de son caractère indésirable. Il faut plutôt en tirer des enseignements en vue d'éviter que les parents et la société ne fassent des victimes de leurs enfants.

Au-delà des explications que la psychologie collective pourrait proposer de la nécessité dans laquelle se trouvent les groupes de donner une forme à leur peur, il semble que ce soit dans l'infantilisme des adultes qu'il faille chercher les raisons des excès actuels. Quelles que soient leurs pratiques sexuelles concrètes, beaucoup d'adultes parlent de la sexualité des enfants comme ils en ont entendu parler alors qu'ils étaient eux-mêmes enfants. C'est un discours conservateur, moralisant, qui n'a pas intégré les réalités sexuelles, qui n'a pas mûri et qui reflète l'ignorance dans laquelle tout adulte se trouve quant à sa propre sexualité infantile (amnésie). De ce fait, ce discours véhicule aussi les peurs enfantines qui n'ont pu être désarmées et qui, comme la peur du loup, concernent bien davantage le fantasme que le risque objectif.

Pour une large part, la peur de l'enfant naît de son désir en ce que celui-ci l'expose, selon lui, à la castration et à la perte d'amour. Tout ceci est inconscient, sauf la peur, à laquelle il faudra donner un contenu acceptable et utile, c'est-à-dire qui contribue au renforcement. L'enfant a donc des peurs

suite page 17

Photo Sébastien SMETS



Carte blanche • Carte blanche • Carte blanche • Carte blanche • Carte blanche

qu'il trahira souvent à l'âge adulte et qui s'exprimeront de façon privilégiée au travers de l'identification à un enfant. Beaucoup de parents faillissent à leur mission en profitant d'un enfant pour donner libre cours à leurs craintes et problèmes anachroniques. La protection de l'enfant passe moins par l'enfermement (dans un milieu clos dont la sécurité est aussi imaginaire que ne l'est l'extrême dangerosité du

monde) que par l'assurance qui lui est donnée qu'il n'est pas exagérément fragile, ni seul, que toutes ses craintes ne sont pas également fondées, et que si un malheur lui arrivait, il pourrait compter sur l'aide de son entourage.

Sur le plan sexuel, cela signifie que les nécessaires précautions et mises en garde ne doivent pas aboutir à ce que l'enfant

vive dans l'obsession sexuelle, dans l'angoisse perpétuelle et persécutive d'être objet de désir, dans la méfiance antagoniste de l'amour, et dans la jubilation perverse du puritanisme. ■

[Ndlr : Les interventions sont de la rédaction]

